

RCS : MEAUX  
Code greffe : 7701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 01562  
Numéro SIREN : 885 329 425  
Nom ou dénomination : 7 SECONDES

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2021 sous le numéro de dépôt 10972

**7 SECONDES**

**Société par actions simplifiée**

**Au capital de 3000 €**

**Siège social : 58 rue de Libernon**

**77580 CRECY LA CHAPELLE**

**RCS 885329425 MEAUX**

**DECISIONS DU PRESIDENT EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2021**

Le 29 septembre 2021, M. CANGEMI Marco, président de la SAS dénommée 7 SECONDES, au capital de 3000 €, ayant son siège social à CRECY LA CHAPELLE (77580), 58 rue de Libernon a pris les décisions suivantes, relatives à la nomination et aux pouvoirs d'un directeur général.

**Décisions :**

1°) Mme FRISON Marie est nommée directeur général de la société 7 SECONDES, pour une durée illimitée.

Intervenant aux présentes, Mme FRISON Marie déclare accepter ces fonctions et n'être frappée d'aucune interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher de les exercer.

2°) Pour l'exercice de ses fonctions de directeur général, Mme FRISON Marie est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société 7 SECONDES dans la limite de l'objet social et de l'article 15 définis dans ses statuts.

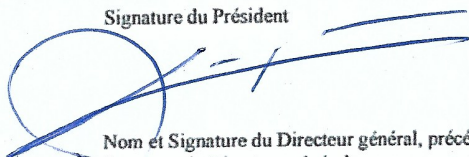
3°) La rémunération de Mme FRISON Marie sera fixée ultérieurement.

4°) Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir les formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi.

Fait à Crécy la Chapelle, le 29 septembre 2021

En 3 exemplaires dont un original a été remis à Mme FRISON Marie.

Signature du Président



Nom et Signature du Directeur général, précédée de la mention manuscrite « Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général ».

Bon pour acceptation des fonctions de  
Directeur général

